

Les objets en peau travaillée de Hollogne-aux-Pierres : matériaux mis en œuvre, typo-chronologie et approche sociologique

Véronique MONTEBAULT et Philippe GÉMIS

RÉSUMÉ

La fouille d'un puits accolé à une habitation rurale mise au jour sur le site présumé de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres a permis la découverte d'un important matériel en cuir. Ensemble de référence, celui-ci est composé de pièces inédites, telles qu'une socque, certaines chaussures ou un pompon, tandis que d'autres artefacts permettent de compléter des typologies existantes. Tant par les techniques mises en œuvre que par les formes produites, leur confection s'inscrit dans la tradition de l'artisanat médiéval et plus particulièrement de celui connu pour la fin du XV^e siècle.

MOTS-CLÉS : cuir, chaussures, socque, galoche, pompon, gant, artisanat, Moyen Âge.

ABSTRACT

The excavation of a well attached to a rural dwelling unearthed on the presumed site of the old castle of Hollogne-aux-Pierres, led to the discovery of important leather material. A reference set, this one is made up of new pieces, such as a wooden patten, certain shoes or a pompon, while other artefacts make it possible to complete existing typologies. Both in terms of the techniques used and the shapes produced, their manufacture is part of the tradition of medieval craftsmanship and more particularly that known for the end of the 15th century.

KEYWORDS: leather, shoes, wooden pattens, glove, craftsman, Middle Ages.

1. Introduction

1.1. Présentation du site

Depuis 2000, une équipe de l'ASBL « Les Chercheurs de la Wallonie » explore le site sur lequel aurait été construit l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres (Gémis *et al.*, 2017). Si la découverte de ce dernier se fait encore attendre, la fouille a permis de découvrir un bâtiment composé de trois pièces avec développement du logis en longueur, rare témoin de l'architecture rurale hesbignonne antérieure au XIX^e siècle. À cette modeste exploitation agricole a été accolé un puits (F 14) d'un diamètre de 1,10 m et d'une profondeur de 7,36 m. Son cuvelage, composé de rognons de silex et de moellons de grès, s'arrête à une profondeur de 5 m pour laisser place à un creusement dans de la craie (Gémis *et al.*, 2017 : 43-45).

Trois couches de remplissage ont été identifiées. La première, en commençant par le sommet, recelait, sur 2,50 m de profondeur, des ossements d'animaux domestiques mélangés à des tessons de céramique d'époques variées et des matériaux de construction (moellons, briques...) jetés dans le puits au moment de l'abandon du site. Après une couche stérile épaisse de 1 m, vient celle qui contenait, sur une épaisseur de 3,36 m, des moellons de grès, des rognons de silex mais également de la céramique, essentiellement du XV^e siècle, des objets métalliques dont une masse d'arme et le matériel en cuir objet de cet article (Gémis *et al.*, 2017 : 43-45).

1.2. Problématique de l'étude des cuirs

Les contextes gorgés d'eau et légèrement acides du puits F 14 ont favorisé la conservation de matériaux organiques tels le bois et la peau travaillée (Gémis *et al.*, 2017 : 43-45). En revanche, ils ont provoqué la dissolution du fil de couture en lin, conduisant ainsi à la mise au jour d'artefacts totalement disloqués (Montebault, 2005). Après traitement de conservation, l'observation des profils et des traces d'assemblage a permis de reconnaître les associations entre les éléments, de reconstituer les ensembles et de dresser un inventaire de la collection comptabilisant quarante et une entrées¹.

En parallèle, la conduite du protocole d'observations et de lecture des traces d'usage a permis de collecter plusieurs catégories de données permettant d'orienter la recherche selon trois axes :

- Quelles informations sur la qualité des peaux peuvent nous apporter l'observation des états d'altération, ainsi que les identifications d'espèces ?
- Quelles sont les différentes catégories typologiques présentes et comment s'articulent-elles avec des collections contemporaines ?
- Quelles informations sur la population peuvent nous apporter ces témoins de la vie quotidienne ?

2. Le matériau

2.1. Corrélation entre l'état de conservation et la technique de tannage

Suivant les procédés mis en œuvre et les produits de tannage utilisés, la dépouille d'un mammifère peut être transformée en fourrure², parchemin³, peau de chamois⁴, cuir

mégis⁵, cuir semi-tanné végétalement ou cuir⁶ (Chahine, 2013 : 83-141 ; Montebault, 2016 : vol. I.1, 35-47 ; Deborde & Montebault, 2021). L'huile, la graisse et l'alun, mis en œuvre dans les semi-tannages que sont le chamoisage et la mégisserie, n'établissent que des liaisons faibles avec le collagène, constituant majoritaire de la peau. Ils sont de ce fait facilement solubles, ce qui explique que ces cuirs semi-tannés ne se conservent pas dans les substrats humides, et que seule la peau travaillée avec des tanins végétaux soit préservée.

La mise en œuvre des tanins végétaux peut, quant à elle, se réaliser de trois manières différentes :

1. Par application du tanin sur les surfaces. La pénétration peut être facilitée par travail mécanique en raclant le côté chair de la peau⁷. Cette action permet également d'uniformiser l'épaisseur et conduit à l'obtention d'une peau plus fine que celle travaillée en fosse. Ce procédé rentre dans la catégorie des semi-tannages puisque seul le collagène proche des surfaces est lié au tanin.
2. En mettant la peau en contact avec un jus d'écorces, soit en la plongeant entièrement dans un bain (tannage en tonneau, en baquet, en cuve), soit en cousant la peau face chair à l'intérieur et en remplissant le sac ainsi formé de jus tannant (tannage en sac). Ce procédé est réservé aux peaux fines comme, par exemple, celles mises en œuvre dans la confection des dessus de chaussures. Les peaux ainsi produites sont dites « peaux légères » (Mann, 1962).
3. Pour les peaux épaisses, et afin que le tanin diffuse uniformément à travers toute

¹ Notons que dans cet inventaire, certains fragments ont été regroupés par lots lorsque leur numérotation individuelle n'apportait pas d'information pertinente dans la connaissance de la collection.

² Dépouille semi-tannée à la graisse ou à l'alun dont on a conservé la toison.

³ Peau épilée et laissée sécher sans introduction de matière tannante.

⁴ Peau épilée et combinée avec de l'huile ou de la graisse. Il s'agit d'un semi-tannage.

⁵ Peau épilée et combinée avec de l'alun. Il s'agit d'un semi-tannage.

⁶ Le terme de cuir désigne la peau travaillée avec des tannins végétaux et dont l'ensemble des pôles réactifs sont liés au tanin. Le matériau imputrescible peut subir plusieurs cycles d'humidification et de séchage sans présenter aucune modification de ces propriétés physico-chimiques. Dans le cas de semi-tannage, seule la surface de la peau est combinée au tanin végétal.

⁷ Le côté chair d'une peau correspond à la face intérieure, tandis que le côté fleur correspond à la face extérieure sur laquelle étaient disposés les poils.

l'épaisseur du matériau, le travail doit se dérouler en deux étapes. Tout d'abord, la peau est placée dans trois bains successifs de jus de concentrations croissantes. Cela permet de lier uniformément collagène et tanin, car, si dès le début des opérations, la peau était mise directement en contact avec un tanin trop concentré, celui-ci se fixerait uniquement en surface. Puis, les peaux sont placées dans trois fosses d'écorces de force croissante progressive. Pendant ce tannage en deux temps qui peut durer jusqu'à deux ans, plus la peau reste en contact avec le tanin, plus elle s'en imprègne. C'est pour cela que les peaux ainsi préparées sont dénommées cuirs lourds.

Enfouies dans un substrat humide, les peaux semi-tannées et tannées vont réagir suivant leur degré initial de liaison entre le collagène et le tanin. Dans le cas du semi-tannage, une altération caractéristique se produit : le centre de la peau, non tanné, se dissout, et apparaît alors une délamination de la peau. La pièce se divise en deux couches et, fréquemment, on observe une séparation totale de la pièce (Chahine, 2013 : 101).

Ainsi, la délamination complète des deux semelles⁸ 101-Cu001 et 101-Cu003 indique qu'elles ont été levées, c'est-à-dire découpées dans une peau semi-tannée. L'emploi d'une peau fine semi-tannée semble, au premier abord, surprenant dans cette collection datée du bas Moyen Âge. En effet, si cet emploi est usuel dans la cordonnerie au haut Moyen Âge, il disparaît dans le courant du XII^e siècle pour être remplacé par l'utilisation du cuir lourd, c'est-à-dire de la peau plus épaisse tannée à cœur (Montembault, 2016 : vol. I.1, 51 ; Deborde & Montembault, 2021). L'utilisation à Hollogne-aux-Pierres de peaux semi-tannées pourrait s'expliquer par la faible pointure des deux semelles, 16 en points de Paris pour la pièce 101-Cu001 et 19 pour la semelle première de la galoche 101-Cu003⁹. De fait, pendant tout le Moyen Âge, les chaussures sont cousues sur l'envers puis retournées (Goubitz, 1984 : 195). Les semelles épaisses

et rigides permettent difficilement cette opération pour les petites pointures. Le recours à un matériau plus fin, semi-tanné et plus souple trouverait donc une justification pour la chaussure 101-Cu001. Pour la semelle première de la galoche 101-Cu003, sa forme à la poulaine¹⁰, avec une longueur du bout de quatre centimètres, nécessitait l'utilisation d'un matériau fin et souple afin de faciliter le retournement de l'enveloppe de cuir enrobant la semelle de liège.

Pour les peaux légères et lourdes tannées à cœur, le collagène est en théorie plus uniformément lié avec le tanin. Mais, pour économiser son écorce, le tanneur était tenté d'utiliser des concentrations de jus ou d'écorces trop faibles ou bien de raccourcir les temps de mise en contact des peaux avec le tanin. Le produit fini était donc imparfaitement tanné.

Nous savons par différents statuts et règlements de métiers que les cuirs, avant leur mise en vente, étaient présentés à la halle aux cuirs en vue de leur homologation. Ceux jugés trop légers étaient, comme à Valenciennes, renvoyés en fosse pour trois mois avant d'être à nouveau inspectés (Maliot & Tixador, 1992 : 32). Le principe de ce contrôle consistait à peser les cuirs avant et après tannage. La différence de poids permettait d'évaluer la quantité de tanin absorbée par la peau et donc d'en déduire la force du cuir.

Mais certaines peaux défectueuses arrivaient malgré tout à passer le contrôle. Après plusieurs siècles d'enfouissement dans un substrat humide, elles se révèlent « creuses », c'est-à-dire qu'elles ont perdu tout ou partie de leur structure interne. Lors de leur manipulation, on constate que seule l'enveloppe extérieure du cuir est conservée ou bien que le fragment est partiellement délaminé. Ce tannage moins abouti peut expliquer les dégradations ainsi que la relative souplesse observées sur plusieurs semelles de Hollogne-aux-Pierres comme par exemple celles du lot 101-Cu019 ou les délaminations de certains dessus comme pour la claque 101-Cu021.

En résumé, deux techniques de préparation de peaux semblent attestées à Hollogne-

⁸ Pour la définition des termes techniques, se référer au glossaire en fin d'article.

⁹ Une pointure est obtenue en divisant la longueur du pied prise en mm par 6,66.

¹⁰ Le terme à la poulaine désigne les chaussures ou les galoches dont le bout se prolonge en pointe.

aux-Pierres : le semi-tannage pour quelques éléments spécifiques et le tannage à cœur pour la majorité des pièces. Cependant, les états d'altérations relevés sur les peaux tannées semblent indiquer que plusieurs artefacts ont été fabriqués à partir de peaux de second choix.

2.2. Identification des espèces animales

Les follicules pileux se développent à partir des bulbes localisés dans le derme. Chaque mammifère possède un schéma spécifique d'implantation de la toison. Une fois la peau épilée, cette disposition se révèle côté fleur par des petits creux correspondant à l'ancien emplacement des follicules pileux. En observant sous binoculaire et en comparant le schéma de répartition avec celui d'échantillons référencés, il est possible d'identifier l'espèce animale à laquelle appartient l'échantillon analysé (Chahine, 2013 : 45-58 ; Haines, 1981).

Dans le cas d'un artefact composé de l'association de plusieurs pièces, il convient de réaliser autant d'identifications qu'il y a d'éléments.

Cependant, les pièces archéologiques exhumées dans des contextes domestiques ont toutes été portées. Cela peut avoir comme conséquence une usure du grain rendant cette reconnaissance de l'implantation des follicules pileux impossible. Ainsi, sur l'ensemble des quarante-deux pièces sélectionnées dans la collection, seules trente-trois ont pu être déterminées.

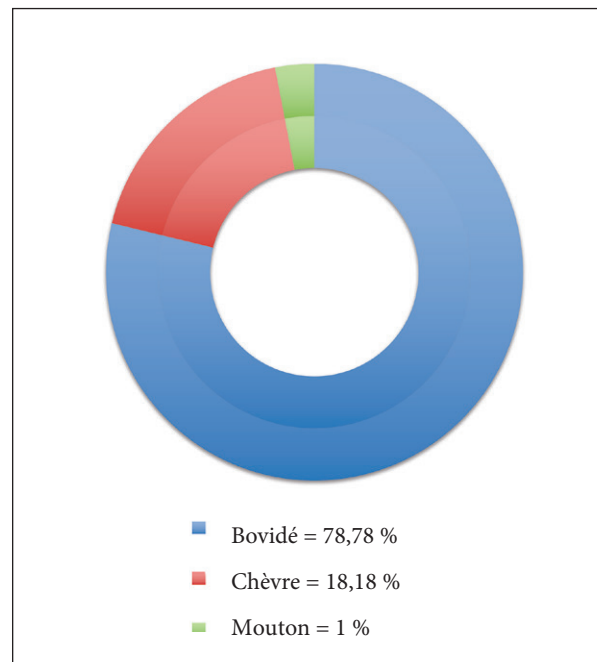
Le résultat des identifications est présenté dans le tableau 1 (tabl. 1). Nous pouvons y lire, pour chacune des pièces, l'espèce qui a été mise en œuvre. Le graphique 1 extrait de ce tableau laisse clairement apparaître que la peau de bovidé est prédominante puisqu'elle représente 78,78 % des identifications (graph. 1). Vient ensuite la chèvre avec 18,18 % puis le mouton reconnu sur un seul item.

Nous avons ensuite extrait du tableau 1 les données correspondant uniquement à des articles chaussants (chaussures et galoche ; tabl. 2). Le tableau 2 laisse apparaître que tous les dessus ont été coupés dans des peaux de bovidé. Les renforts internes de la chaus-

sure que sont les contreforts et les sous-œillets sont, quant à eux, confectionnés à partir de peau de bovidé pour le contrefort et de peau de chèvre pour les sous-œillets.

Les bracelets, qui à Hollogne-aux-Pierres consistent en une étroite lanière pliée en deux avant d'être cousue sur le pourtour de la chaussure, ont été réalisés à partir de peaux de chèvre pour deux d'entre eux et de peau de mouton pour le troisième. La faible épaisseur de ces peaux et leur souplesse permettant de facilement les plier en deux expliquent leur sélection par le cordonnier.

C'est également pour les mêmes raisons qu'une peau de chèvre a été mise en œuvre dans la réalisation du porte-boucle, lui aussi plié en deux.



Graph. 1 – Représentation graphique par pourcentage des espèces identifiées sur le site.

3. Classement typologique

Il vise à proposer une organisation des productions primaires, c'est-à-dire des articles neufs, tels qu'ils sont sortis des mains de l'artisan (Montebault, 2016 : vol. I.1, 86). Pour ce faire, il convient de faire abstraction, sur les objets portés, éculés et souvent transformés, de l'ensemble de ces productions secondaires qui y ont été apportées. Par exemple, la chaussure 101-Cu016 a non

N°inventaire étude	Type	Élément identifié	Espèce
HP/AC/01/101-Cu001	Chaussure	Tige	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu002	Indéterminé		Bovidé
HP/AC/01/101-Cu003	Galoche	Semelle première	Chèvre
		Bride	Bovidé
		Bride	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu005	Chaussure	Fourrure	Bovidé
		Semelle d'enfant	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu006	Indéterminé	Indéterminé	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu007	Indéterminé	Indéterminé	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu010	Boucle	Porte-boucle	Chèvre
HP/AC/01/101-Cu012	Chaussure	Claque	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu013	Chaussure	Tige	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu014	Chaussure	Tige	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu015	Chaussure	Tige	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu016	Chaussure	Claque	Bovidé
		Demi-quartier	Bovidé
		Contrefort	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu017	Chaussure	Quartier	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu021	Chaussure	Claque	Bovidé
		Quartier	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu022	Chaussure	Claque	Bovidé
		Sous-œillet	Chèvre
HP/AC/01/101-Cu023	Chaussure	Claque	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu024	Chaussure	Quartier	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu025	Chaussure	Claque	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu026	Chaussure	Claque	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu027	Chaussure	Claque	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu029	Chaussure	Bracelet	Chèvre
HP/AC/01/101-Cu029	Chaussure	Bracelet	Chèvre
HP/AC/01/101-Cu029	Chaussure	Bracelet	Mouton
HP/AC/01/101-Cu030	Chaussure	Sous-œillet	Chèvre
HP/AC/01/101-Cu037	Gant	Pièce principale	Bovidé
HP/AC/01/101-Cu039	Indéterminé	Patte de bouclage	Bovidé

Tabl. 1 – Tableau présentant par numéro d'inventaire et pièces analysées les déterminations d'espèces réalisées.

	Bovidé	Chèvre	Mouton	Total
Tige	18	0	0	18
Renfort interne	1	2	0	3
Bracelet	0	2	1	3
Porte-boucle et patte de bouclage	1	1	0	2

Tabl. 2 – Tableau présentant pour les chaussures les espèces animales mises en œuvre en fonction de l'emplacement de l'élément dans le soulier.

seulement été réparée par l'adjonction, entre autres, d'une pièce sur la base du soulier, mais des entailles d'aisance ont été réalisées sur le cou-de-pied afin que l'enfant, dont le pied avait forci, puisse continuer à porter l'objet (fig. 1).

Ces productions secondaires fournissent des informations sur les usages et seront analysées dans le chapitre suivant en complément des observations réalisées sur la qualité des matériaux.

Les productions primaires, lorsqu'elles ont été déterminées, sont ensuite groupées en grandes familles typologiques en fonction de leurs formes et techniques de fabrication. Les cinq classes suivantes ont été éta-

blies pour le site : la chute, les indéterminés, le gant, les chaussures et les sur-chaussures.

3.1. La chute

Une chute de fabrication se reconnaît par la concomitance des deux caractères suivants : un bord net attestant une découpe et une face fleur exempte de toute trace d'usure (Montembault, 2014a).

La pièce 101-Cu004 fait partie des chutes dites secondaires, c'est-à-dire celles correspondant aux rebuts de peaux lorsque l'artisan a fini de lever l'ensemble des pièces constituant le ou les objets qu'il va fabriquer (fig. 2) (Montembault, 2014a ; Mould, 2011).

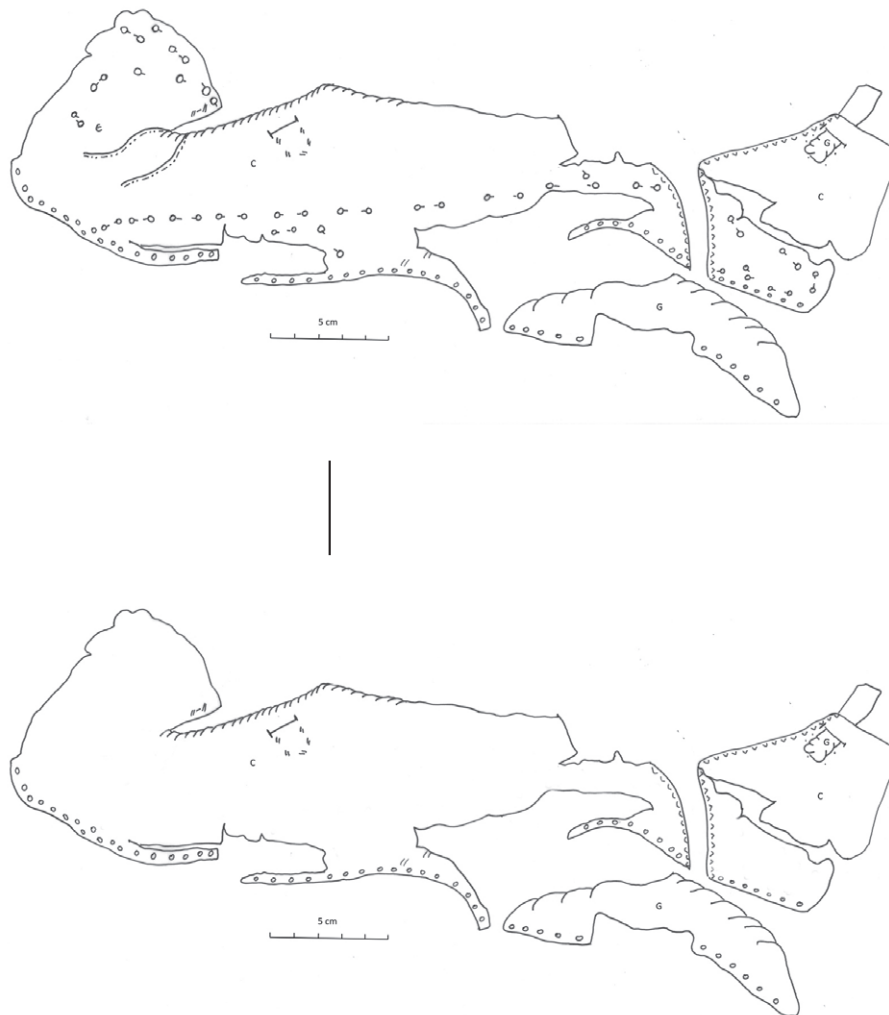


Fig. 1 – Dessin technique de la chaussure d'enfant 101-Cu016. En haut sont représentées l'ensemble des traces de fabrication et d'usage observées sur la pièce. En bas, seules les traces primaires de fabrication ont été conservées. L'identification de l'appartenance typologique repose uniquement sur l'observation de ces seules caractéristiques. Les indices secondaires que sont la réparation et les modifications seront exploités lors de l'étude de la caractérisation de la population ayant utilisé l'objet (© V. Montembault).



Fig. 2 – Vue de la chute secondaire 101-Cu004
(© V. Montembault).

3.2. Les indéterminés

Dans cette classe sont regroupés des éléments portant des traces de mise en œuvre (essentiellement des coutures), mais trop lacunaires pour que l'on puisse les attribuer à une classe typologique plus précise. Chaque élément est unique, par sa forme ou ses traces de fabrication. C'est pourquoi ils seront décrits individuellement.

101-Cu002 : Fragment avec décor de lignes réalisées suivant la technique du repoussé (fig. 3).

101-Cu006 : Grande pièce rectangulaire (22 cm x 17 cm) usée et cousue sur son pourtour par un point de biais réalisé au gros fil. Présence sur la surface d'autres perforations, ainsi que de quelques entailles pour le passage d'un lacet. Présence probable d'un rivet décoratif aujourd'hui disparu (fig. 4).

101-Cu007 : Deux fragments non jointifs de cuir épais et rigide dont l'état de surface est identique. La largeur de la petite pièce, identique sur toute la longueur est de 6,2 cm. La plus grande largeur de la plus grande pièce fait 7,1 cm et celle de la plus petite 6,5 cm. Du côté chair, on observe les traces de deux petits jointages bottier.



Fig. 3 – Vue du fragment 101-Cu002 porteur d'un décor repoussé (© V. Montembault).

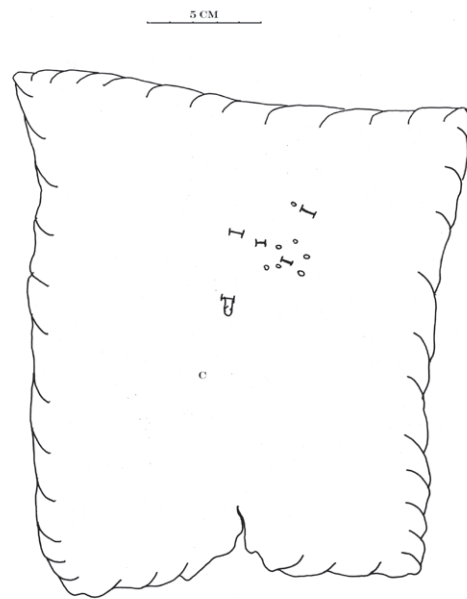


Fig. 4 – Dessin technique de la pièce indéterminée 101-Cu006 (© V. Montembault).

101-Cu008 : Ensemble de cinq fragments non jointifs présentant un état de surface identique à celui des pièces du lot 101-Cu007. Certaines pièces portent des perforations pouvant correspondre à d'anciennes appliques décoratives. Présence d'un jointage bottier sur l'un des éléments.

101-Cu009 : Fragment replié dont les deux bords, au revers, étaient associés suivant l'axe médian par un point de biais. Un second élément assemblé par deux coutures de part en part était monté sur l'autre face.

101-Cu010 : Boucle de type en huit montée sur un porte-boucle. Ce type de fermeture peut être utilisé sur tout type d'objet, comme par exemple sur la chaussure 101-Cu016 (fig. 5).

101-Cu032 : Lanière large de 5 mm et comportant un nœud tressé.

101-Cu033 : Pièce de cuir fin et rigide pliée en deux. Les deux bords arrondis sont bordés d'une couture de part en part. Une pièce de réparation était cousue sur une des faces.

101-Cu036 : Pompon à franges. Le cœur est constitué d'une bande découpée en franges et enroulée. L'ensemble est maintenu en place grâce à une seconde bande de cuir large de 1,5 cm tressée (fig. 6).

101-Cu039 : Deux pattes de bouclage pour des objets fermés par boucle.



Fig. 5 – Vue de la boucle de type en 8 et du reste de son porte-boucle. Pièce 101-Cu010 (© Préhistomuseum, cliché R. Fontaine).



Fig. 6 – Vue de la pièce indéterminée 101-Cu036 (© Préhistomuseum, cliché R. Fontaine).

3.3. Le gant

Destiné à la main droite d'un adulte, la pièce 101-Cu037 est conçue à partir de deux pièces principales (fig. 7).

Tout d'abord, une plaque couvrant à la fois le dos et la paume de la main, ainsi que quatre des doigts de l'index à l'auriculaire. Pliée en deux suivant l'axe de l'index, la pièce est assemblée par une couture interne de part en part. Une large découpe arrondie a été pratiquée afin de permettre l'insertion du doigt couvrant le pouce. Seule une face de ce doigt a été retrouvée. Au niveau de l'espace interdigital entre l'auriculaire et l'annulaire, un passepoil, élément secondaire, était inséré dans la couture.

La paume, très usée, présente une importante lacune qui a été réparée en rapportant une pièce de cuir de forme ovale.

Comparativement aux moufles, répertoriées sur plusieurs sites du bas Moyen Âge, tels ceux de Constance en Allemagne (Schnack, 1994), de Bygrunn en Norvège (Schia, 1981) et de Kampen aux Pays-Bas (Goubitz & Barwasser, 1990), les gants semblent plus rares. Mais, comparativement à d'autres objets comme les chaussures, peu d'études de synthèse consacrées à ce mobilier ont été publiées jusqu'à ce jour. L'ouvrage de Annemarieke Willemsen traitant des moufles et gants datés entre les années 1300 et 1700 mis au jour en Hollande, avec son catalogue précisant pour chacun des artefacts son site de découverte ainsi que la

datation du contexte, constitue donc une référence pour toute recherche comparative (Willemsen, 2015). Son catalogue indique ainsi que deux pièces proches du gant de Hollogne-aux-Pierres ont été découvertes pour l'une à Dordrecht (dans un contexte daté des XIV^e ou XV^e siècles) et pour l'autre à Bruges sur le site de Garenmarkt (dans un contexte daté du XV^e siècle). Notons cependant que la découpe pour l'insertion du pouce est nettement moins échancrée que celle de la pièce 101-Cu037 (Willemsen, 2015 : 80-81). En revanche, la pièce découverte sur le site anversois de Korte Schipperskapelstraat 4-6 montre une échancreure similaire à celle de la pièce 101-Cu037. Son contexte de datation est compris entre 1400 et 1450 (Willemsen, 2015 : 188).



Fig. 7 – Vue du gant 101-Cu037 (© Préhistomuseum, cliché R. Fontaine).

Hors des Pays-Bas, nous n'avons référencé, pour le XV^e siècle, que la découverte faite en Suède dans la ville de Stockholm (Dahlbäck, 1982 : 235) dont la découpe au niveau du pouce est différente de celle observée à Hollogne-aux-Pierres.

3.4. Les chaussures

Ce terme désigne l'accessoire de mode qui chausse directement le pied, le terme de surchaussure étant réservé à tous les autres artefacts portés par-dessus les chaussures.

Avec vingt-six ensembles inventoriés¹¹, elles constituent la classe typologique quantitativement la plus représentée.

Une chaussure est rarement mise au jour entière et, souvent, elle n'est attestée que par un unique fragment. En outre, les pièces de semelage (semelle, trépointe, patin) sont prédominantes. C'est pourquoi la calcéologie appliquée aux pièces archéologiques s'est développée autour de trois axes d'étude correspondant à l'identification des modes de semelage, le classement des semelles en fonction de leur profil et la répartition des dessus suivant leur appartenance typologique (Montembault, 2014b ; Montembault, 2016 : vol. I.1, 81-83).

D'autre part, les travaux conduits sur les nombreuses collections mises au jour en Europe ont non seulement mis en évidence une similitude des productions dans toute cette aire géographique à l'époque médiévale, mais ont également établi la typo-chronologie de ces fabrications (Goubitz *et al.*, 2001 ; Montembault, 2016 ; Volken, 2014).

Définir sur une collection les processus opératoires de fabrication, reconnaître les formes produites et les comparer à ces typo-chronologies permet ainsi de proposer une fourchette chronologique de production pour ce nouvel ensemble dont la datation de terrain reste très large.

¹¹ L'inventaire comptabilise vingt-six numéros d'isolation. Mais, pour les pièces apportant peu d'informations (comme les quatre contreforts 101-Cu040), il a été choisi d'attribuer un numéro à l'ensemble au lieu de les inventorier séparément. Le nombre minimal d'individus est ainsi estimé à quarante-quatre chaussures.

3.4.1. Les modes d'assemblages

Deux ont été identifiés sur le site.

Tout d'abord, le cousu trépointe, attesté par les quatre fragments portant le numéro d'inventaire 101-Cu035 (fig. 8). Ce procédé se décompose en trois opérations (fig. 9). Pour commencer, la semelle, la tige et la trépointe sont cousues ensemble (fig. 9a). Puis la trépointe est rabattue afin d'accueillir la semelle d'usure (fig. 9b). Enfin, cette semelle est assemblée à la semelle d'usure par une couture trépointe qui est un assemblage de part en part (fig. 9c). Le cousu trépointe, qui apparaît au début du XVI^e siècle (Goubitz, 1984 : 196), va rapidement se diffuser dans toute l'Europe. Il est par ailleurs encore aujourd'hui utilisé dans la fabrication à la main de chaussures d'hommes de luxe (Vass *et al.*, 1999). En permettant le montage de deux, voire trois semelles, il augmente non seulement le confort et la résistance des souliers, mais il permet aussi l'adjonction de talons.

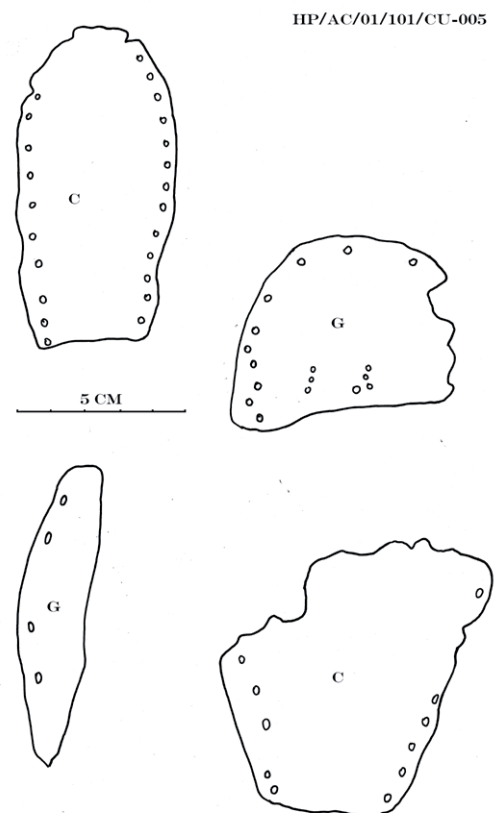


Fig. 8 – Dessin technique des quatre éléments de semelage du lot 101-Cu005 cousu trépointe (© V. Montembault).

Ensuite, le cousu retourné avec trépointe intercalée. Ce montage tire son nom du fait que la couture est réalisée alors que semelle et dessus sont tous deux sur l'envers. L'ensemble est ensuite remis sur l'endroit et la couture, ainsi cachée, est protégée de l'usure (fig. 10). Le cousu retourné est typique de la cordonnerie médiévale puisqu'il est mis en œuvre du VI^e siècle au tout début du XVI^e siècle (Goubitz, 1984 : 196 ; Montembault, 2016 : vol. I.1, 100-102). Cependant, pendant ces dix siècles d'utilisation, une évolution se produit avec la succession de plusieurs variantes. Ainsi, une petite bande de cuir, la trépointe, peut être insérée entre la semelle et la tige. Lorsque la chaussure est retournée, cette bande est en contact direct avec le sol et protège ainsi la base de la tige d'une usure prématurée. Cette variante est attestée dans toute l'Europe à partir du début du XII^e siècle (Goubitz, 1984 : 196) et elle disparaîtra dans les toutes premières décennies du XVI^e siècle pour être remplacée

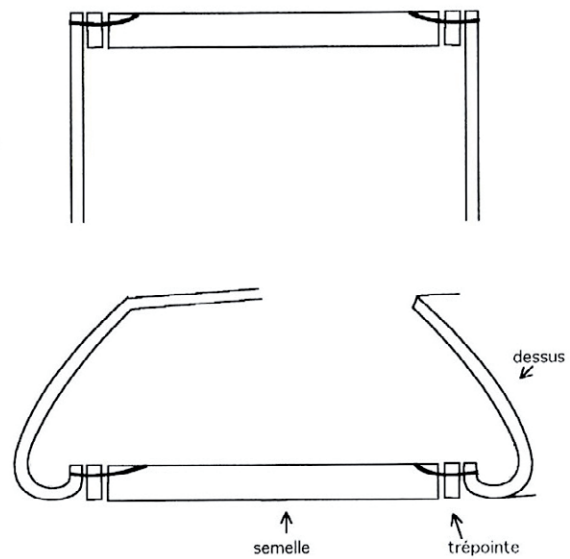


Fig. 10 – Vue en coupe du mode de fabrication du cousu retourné avec trépointe intercalée. La couture est réalisée alors que l'ensemble des éléments sont sur l'envers puis la chaussure est retournée de manière à cacher le fil d'assemblage et le préserver de l'usure (© V. Montembault).

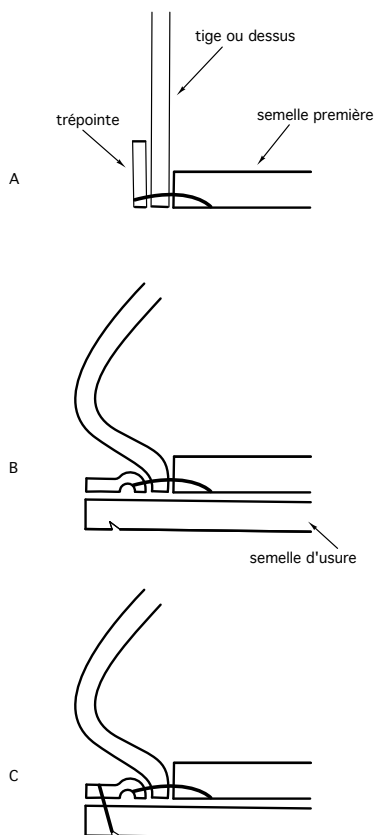


Fig. 9 – Vue en coupe des trois étapes de fabrication du cousu trépointe (© V. Montembault).

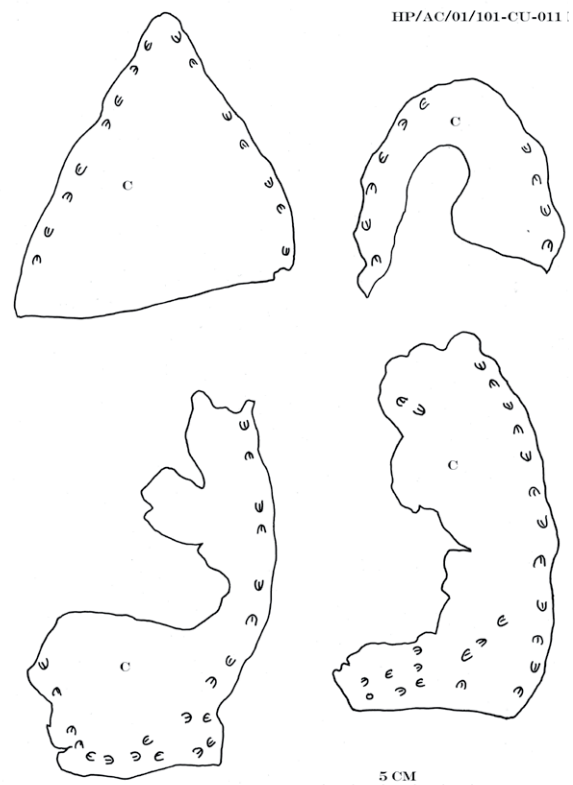


Fig. 11 – Dessin technique des quatre patins du lot 101-Cu011 (© V. Montembault).

par le cousu trépointe (Montembault, 2016 : vol. I.1, 113-115). Dans ce montage cousu retourné, les chaussures ne comportent qu'une seule semelle et, de ce fait, s'usent rapidement dans l'avant-pied ainsi que dans l'emboîtement. Afin de prolonger leur durée de vie, des pièces de réparation appelées patins sont alors parfois cousues au point tunnel sous les semelles dans les zones fragilisées. Parfois, comme pour les quatre pièces du lot 101-Cu011, ces patins sont les seuls vestiges d'une chaussure (fig. 11).

Lorsque le semelage n'est pas conservé, le montage cousu retourné est mis en évidence par l'enroulement caractéristique vers l'intérieur de la base de la tige. Cette spécificité est présente sur l'ensemble des éléments de tige retrouvés sur le site de Hollogne-aux-Pierres.

Les chaussures découvertes sur le site semblent donc s'inscrire majoritairement dans la technologie médiévale de la cordonnerie, et plus précisément dans celle en usage entre le XII^e et les toutes premières années du XVI^e siècle.

3.4.2. Les profils de semelles

La première fourchette chronologique obtenue par l'identification des modes de semelage peut être affinée en observant les profils des semelles.

Les pièces sont ainsi classées en fonction de la forme et de la largeur de l'emboîtement, de la largeur aux doigts, de celle de la cambrure et du profil du bout (Montembault, 2016 : vol. I.1, 85).

Les semelles cousues trépointe sont trop lacunaires pour se prêter à cette analyse.

Les six semelles¹² cousues retournées complètes étudiées correspondent toutes à un même profil que l'on peut définir de la manière suivante : asymétrie du pied respectée, bout effilé pouvant se prolonger en une légère poulaine, emboîtement arrondi, cambrure cintrée (fig. 12). Ce cintrage est atténué sur les chaussures d'enfant 101-Cu015 et 101-Cu016, car la voûte plantaire des enfants étant en cours de formation, leur sur-



Fig. 12 – Exemples de semelles. À gauche : pièce 101-Cu022 ; à droite : objet 101-Cu016. Bien que les deux profils soient très proches, on observe sur la semelle d'enfant une largeur plus importante de la cambrure. (© Préhistomuseum, clichés R. Fontaine, montage V. Montembault).

face plantaire en contact avec le sol est supérieure à celle des adultes (Lelièvre, 1961 : 3-6 ; Aubenque, 1989 : 118). La cambrure de la semelle est donc élargie afin de diminuer la surface de tige en contact avec le sol.

Le profil de semelle identifié à Hollogne-aux-Pierres correspond au type 7 mis en évidence sur les collections découvertes sur des sites urbains de France septentrionale. Il y est référencé sur huit sites¹³ dont la datation des contextes est comprise entre le début du XIV^e et le début du XVI^e siècle (Montembault, 2016 : vol. I.1, 104). Bien que le type soit présent dès le début du XIV^e siècle, la majorité des pièces est datée de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle (Montembault, 2016 : vol. I.2, fig. 185).

¹² 101-Cu015, 101-Cu016, 101-Cu021, 101-Cu022, 101-Cu023, 101-Cu028.

¹³ Troyes, sites du Boulevard du 14 juillet et de la Zone de la Courtine ; Paris, sites du Cardinal Lemoine et de la rue des Lombards ; Saint-Denis ; Metz, site de la place de la Comédie ; Tourcoing ; Valenciennes, site de la ruelle Burianne.

3.4.3. Classification des tiges

La production primaire identifiée, le mode de classement des tiges repose sur la prise en compte des paramètres suivants : tout d'abord, le principe de dégagement du cou-de-pied. En effet, si l'intégralité de l'avant-pied est recouvert, la chaussure ne pourra être portée que par les pieds ayant au maximum le même volume. Dans le cas où une ouverture est présente, ou si le dessus du pied n'est pas intégralement recouvert, la chaussure peut être portée par des pieds de tous les types de grosseur. Elle peut aussi mieux s'adapter au changement de volume journalier du pied puisque ce dernier a tendance à gonfler au fil de la journée.

Sont également pris en compte dans l'identification de l'appartenance typologique, le profil général du modèle (chaussure basse ou bottine), la forme et le nombre de pièces constituant le dessus (claque boiteuse agrémentée d'un demi-quartier ou assemblage d'une claque avec un quartier couvrant tout l'arrière du pied...), le type de fermeture (sans, à lacet, bouton ou boucle) ainsi que sa localisation (Montembault, 2014b ; Montembault, 2016 : vol. I.1, 86-89).

Suivant ces critères, on observe que les dix dessus de Hollogne-aux-Pierres correspondent tous à un même modèle générique, à savoir un soulier dont l'avant-pied est ouvert suivant l'axe antérieur du pied (fig. 13). Afin de maintenir la chaussure en place, le sommet de l'ouverture est pourvu, suivant les modèles, d'un lacet noué, d'un laçage ou d'une boucle.

Ce modèle correspond au type 11 établi à partir des exemplaires inventoriés sur les sites urbains de France septentrionale. Il comporte une sous-classification suivant que la tige est constituée d'une pièce principale de peau mise en forme autour du pied (type 11.A) ou de l'assemblage d'une claque avec un quartier (type 11.B).

Pour le premier sous-type (11.A), notons que l'ensemble des cinq modèles référencés à Hollogne-aux-Pierres¹⁴ correspond à des bottines d'enfant (classe 11.A.2 de la typologie établie à partir des collections des sites urbains de France

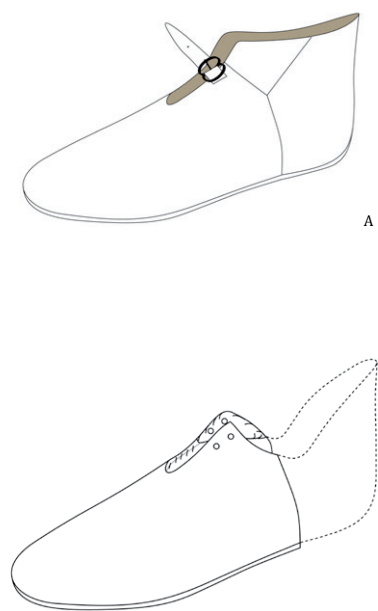


Fig. 13 – Dessins de reconstitution des deux types identifiés (© V. Montembault).

En haut : soulier fait d'une pièce principale mise en forme autour du pied (type 11.A).

En bas : dessus fait de l'association d'une claque avec un quartier (type 11.B).

septentrionale ; Montembault, 2016 : vol. I.1, fig. 169). Pour compléter la grande pièce de peau, lui est adjoint un second élément, et suivant les exemplaires, la fermeture consiste en un lacet noué pour les trois souliers les plus petits¹⁵, ou en une boucle montée sur un porte-boucle pour les deux autres¹⁶ (fig. 14).

Si nous avons déjà référencé, en France septentrionale, la fermeture par bouton noué sur des modèles bas¹⁷, c'est la première fois que nous la rentrons sur des bottines. La collection de Hollogne-aux-Pierres constitue donc un complément pour la typologie des modèles du groupe 11.A.2.

Olaf Goubitz note que ce type de soulier et de fermeture (à un ou plusieurs boutons) semble réservé à une population de jeunes individus. Bien qu'il les répertorie en Hollande dès le début du XIV^e siècle, notamment à Gro-

¹⁴ 101-Cu001, 101-Cu002, 101-Cu014, 101-Cu015 et 101-Cu016.

¹⁵ 101-Cu001, 101-Cu013, 101-Cu014.

¹⁶ 101-Cu015, 101-Cu016.

¹⁷ Un exemplaire découvert sur le site de l'Hôtel du département à Troyes et deux issus du site de la place de la Comédie à Metz.

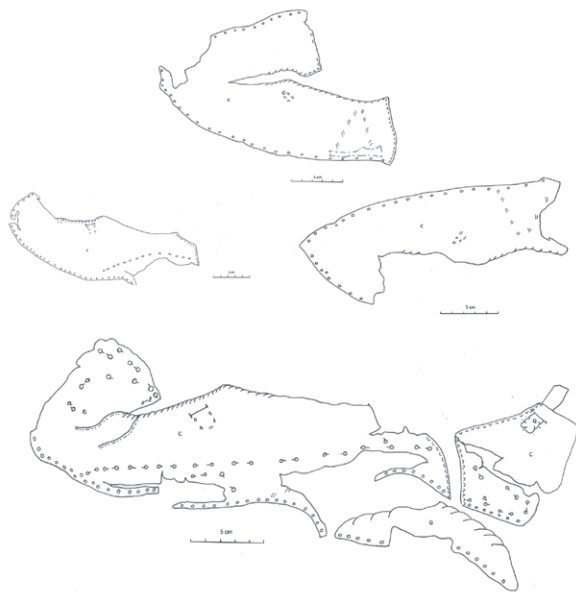


Fig. 14 – Dessins techniques des dessus de type 11.A
(© V. Montembault).

De gauche à droite : première ligne, objets 101-Cu013 ;
deuxième ligne, objets 101-Cu015 et 101-Cu014 ;
troisième ligne objet 101-Cu016.

ningen et Dordrecht, il précise que la majorité des modèles provient de contextes datés entre 1350 et 1450 (Goubitz *et al.*, 2001 : 201).

La fermeture par boucle est attestée dans le classement du type 11 sous la référence 11.A.2.b¹⁸. Il est référencé pour des contextes datés de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle (Montembault, 2016 : vol. I.1, fig. 169).

Olaf Goubitz, quant à lui, note que les exemplaires de Dordrecht sont datés du bas Moyen Âge (Goubitz *et al.*, 2001 : 215).

Dans sa proposition de typologie des chaussures médiévales, Marquita Volken classe ce genre de soulier dans le type JS 18.21 (Volken, 2014 : 336). En complément des sites français et hollandais précédemment mentionnés, elle identifie des exemplaires sur des sites allemands (Lübeck), anglais (Coventry, Londres, Oxford, York), belge (Hosdent), danois (Svendborg), suédois (Kulmar) et suisse (Fribourg). En synthétisant la chronologie de ces sites, elle propose de dater la période de production entre la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle. Or elle référence égale-

ment le site de Metz pour lequel la datation est plus tardive. Une coquille semble donc s'être glissée dans son ouvrage. Nous proposons de retenir la datation du bas Moyen Âge avancée par Olaf Goubitz. D'autant plus que Jan Moens, dans son étude consacrée aux objets découverts en Flandres, mentionne quatre sites¹⁹ et que, dans sa synthèse chronologique, il propose la période 1375-1525 (Moens, 2020 : 248-250).

Le second ensemble attesté sur le site de Hollogne-aux-Pierres par cinq artefacts²⁰ est celui dans lequel le dessus est constitué de l'assemblage d'une claque avec un quartier (fig. 15). Les pièces correspondent à des chaussures d'adulte puisque, pour celles ayant conservé leurs semelles, les pointures s'échelonnent entre 31 et 33 en point de Paris²¹. La fermeture est ici assurée par un lacet coulissant dans une paire d'œillets et l'ouverture est renforcée par un bracelet. Les œillets sont eux aussi consolidés par la pose de sous-œillets, comme sur la pièce 101-Cu030.

Ce modèle est connu en France septentrionale sous la référence « type 11.B.1.a²² », mais uniquement pour des modèles comportant les deux œillets sur le sommet de la claque (Montembault, 2016 : vol. I, 2 fig. 169). L'exemplaire 101-Cu021, avec ses œillets montés à cheval sur la claque et le quartier, constitue donc une nouvelle variante typologique. Le type 11.B.1.a est attesté en France septentrionale dès le XIII^e siècle. Essentiellement présent dans des contextes datés du milieu du XIV^e

¹⁹ Aalst, Gand, Leper et Raversijde.

²⁰ 101-Cu021, 101-Cu022, 101-Cu023, 101-Cu025 et 101-Cu030.

²¹ Sur la base de l'enregistrement de nombreuses semelles provenant de différents sites, comme ceux de Saint-Denis, York, Dordrecht, il a été établi qu'il existait en moyenne un écart de quatre pointures entre les valeurs contemporaines et celles enregistrées sur les semelles archéologiques, et que les courbes de répartition possédaient des profils similaires (Grew & de Neergaard, 1987 : 102-105 ; Mould *et al.*, 2003 : 3336-3340 ; Goubitz *et al.*, 2001 : 74-83). C'est pourquoi nous avons proposé de considérer que la pointure 30 constitue la césure entre les chaussures d'enfants et celles destinées aux adultes (Montembault, 2016 : vol. I.1, 90-91).

²² Six exemplaires ont été découverts à Saint-Denis, ainsi que deux autres sur le site de la place de la Comédie à Metz (Montembault, 2016 : 109).

¹⁸ Cinq exemplaires ont été mis au jour sur le site de la place de la Comédie à Metz.

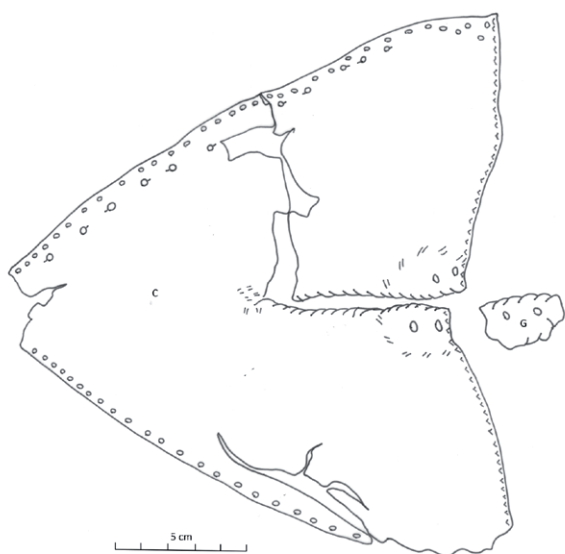


Fig. 15 – Dessin technique du dessus 101-Cu022 de type 11.B (© V. Montembault).

siècle, on enregistre sa présence jusqu'au début du XVI^e siècle²³ (Montembault, 2016 : vol. I.2, fig. 187). Olaf Goubitz, quant à lui, cite les deux variantes de conception du laçage pour des collections datées du bas Moyen Âge provenant des sites de Dordrecht et Tiel (Goubitz *et al.*, 2001 : 196-197).

Marquita Volken répertorie ce type de soulier sous la référence Vqs 16.02 et place leur période de production au XV^e siècle (Volken 2014 : 310). Elle les identifie sur des sites anglais (Coventry, Exeter, Londres, Usk), français (Metz), hollandais (Amsterdam, Delft, Dordrecht Haarlem, 's-Hertogenbosch/Bois-le-Duc, Leiden/Leyde, Medemblik, Oud Turnhout, Reimerswaal), norvégien (Trondheim), suédois (Stockholm), suisses (Fribourg, Genève, Schönenwerd, Vevey) et belge (Mechelen/Malines).

Jan Moens, enfin, les identifie lui sous le type VE/Dubbel/Frr/Vqs. Il les a reconnus sur les sites de Aalst/Alost, Antwerpen/Anvers, Ieper-Verdronken Weiden, Mechelen/Malines, Middelbourg, Oud Turnhout et Raversijde. L'auteur, qui a regroupé dans ce type à la fois les chaussures cousues retourné et celles cousues trépointe, situe leur période de pro-

duction entre les années 1400 et 1700 (Moens, 2020 : vol. 1, 254-256).

3.5. Les sur-chaussures

Ce terme désigne des éléments du costume qui, portés par-dessus la chaussure, servent soit à la protéger de l'usure et de la saleté, soit à isoler les chaussures médiévales à une seule semelle du froid et de l'humidité.

Une étude publiée récemment propose une classification, ainsi qu'une dénomination des types en fonction du mode de semelage (Montembault, 2022). Sont appelées galoches les sur-chaussures à semelle intermédiaire de liège et socques celles à semelle de bois.

Ces deux grandes catégories sont représentées sur le site.

3.5.1. La galoche

Elle consiste en deux semelles de cuir entourant une semelle épaisse de liège d'une enveloppe de cuir (fig. 16). Le liège est ici privilégié au bois car, outre son pouvoir isolant, il amortit les vibrations induites par la marche. Le dessus est généralement composé de deux pièces triangulaires disposées de chaque côté de l'avant-pied. Ces éléments peuvent être fermés sur le dessus du pied de différentes manières, même si, comme pour la pièce 101-Cu003, on observe généralement la présence d'une boucle cousue directement sur le sommet de la bride extérieure. Ce montage, lorsque la boucle a disparu, s'identifie comme à Hologne-aux-Pierres par les quatre petites perforations disposées en carré (fig. 17).

Les semelles premières, ainsi que les brides, sont communément décorées. Sur la pièce 101-Cu003, l'ornementation de la semelle première est difficilement identifiable, compte tenu de l'état de conservation de la semelle dont seule une portion de la face supérieure est présente. Les brides, quant à elles, portent une décoration réalisée suivant deux techniques. Tout d'abord, un poinçonnage a été effectué avec des petits fers afin de dessiner un large triangle. Le motif gaufré est difficilement identifiable du fait de l'usure de la surface. Puis, des emporte-pièces circulaires de 5 mm de diamètre ont été disposés sur chacune des

²³ Le modèle est référencé sur les sites troyens de l'Hôtel du département et de la rue du Moulinet ainsi que sur le site de la place de la Comédie à Metz et à Saint-Denis (Montembault, 2016 : 109).

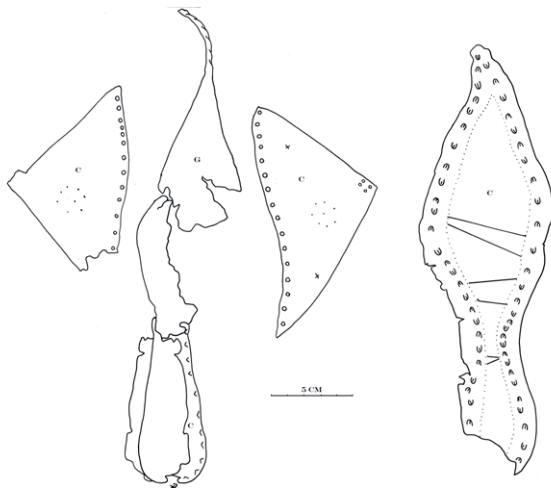


Fig. 16 – Dessin technique de la galoche 101-Cu003
(© V. Montembault).

brides de manière à représenter une fleur à six pétales (fig. 17).

Le bout de la galoche est développé à la poulaine puisque sa pointe mesure quatre centimètres. Elle est destinée à un jeune enfant dont la pointure correspond à un 19 en points de Paris. Hormis l'absence de la semelle de liège et la boucle, la pièce est complète, ce qui est exceptionnel pour ce type d'objet. En effet, généralement seules des brides isolées sont mises au jour.

Notons cependant que trois galoches complètes ont été répertoriées à Namur. Deux destinées à des enfants et datées du XV^e siècle proviennent du site de la place d'Armes (Montembault, 2002). Pour l'autre, découverte sur le site de la CGER, la datation exacte, de même que la pointure, sont inconnues (Goubitz, s. d. ; Goubitz *et al.*, 2001 : 254, 264).

Comparativement aux chaussures, ce n'est que très récemment que les sur-chaussures ont fait l'objet d'études de synthèse (Goubitz *et al.*, 2001 ; Montembault, 2022 ; Volken, 2022). Les modèles à brides pleines larges comparables à la pièce de Hollogne-aux-Pierres sont référencés sur des sites estonien (Talinn), belges (Aalst, Bruges, Namur, Walraversijde), hollandais (Amsterdam, Dordrecht, Hoorn, Leiden, Reimerswaal, Rotterdam, Middelburg, Valkenisse, Walraversijde) et polonais (Gdansk). Marquita Volken, qui répertorie ces découvertes en deux types (PC de 46.01 à 36.03) en fonction de la longueur du bout,



Fig. 17 – Détail de la bride extérieure de la galoche montrant la technique de décoration. On observe également, au sommet de la bride, la présence de plusieurs perforations appartenant, elles, au système de fixation de la boucle (© Préhistomuseum, cliché R. Fontaine).

situe leur période de production entre la fin du XIV^e siècle et le XV^e siècle (Goubitz, 1989 ; Volken, 2022 : 263-264).

3.5.2. La socque

La pièce 101-Cu038 est faite de l'assemblage de trois matériaux (fig. 18). Tout d'abord, la semelle de bois taillée dans une essence que nous n'avons pas encore été en mesure d'identifier. Cet élément est particulièrement éculé puisque les soubassements originellement présents sous l'emboîtement et l'avant-pied ont totalement disparu. L'avant-pied est légèrement creusé afin que le pied soit bien calé pendant la marche et ne risque pas de se déchausser. Le dessus est en cuir. Il couvre tout le dessus du pied et descend jusqu'à la moitié de l'emboîtement enveloppant ainsi bien la chaussure. Le bout a été découpé en triangle et la pince ainsi formée a été recousue par quelques points afin que le cuir épouse bien le profil de la semelle. La peau est raide et sa surface semble particulièrement altérée. En effet, elle est largement craquelée et cet état d'altération tendrait à prouver qu'elle a été enduite avec un produit particulier.

Le dessus est cloué sur la semelle et une fine bande de fer est intercalée entre le cuir et les clous, eux aussi en fer. Alors que la semelle présente un bout arrondi, la bande de fer est profilée en pointe, sûrement afin de protéger le bout de la socque des chocs. La pointure de l'objet, estimée à un 20 en points de Paris, indique



Fig. 18 – Vues de trois faces de la socque 101-Cu038 (© Préhistomuseum, cliché R. Fontaine).

que la sur-chaussure était destinée à un enfant. Nous n'avons pas référencé de pièce comparable dans les découvertes archéologiques.

4. Indices livrés par la collection sur la population occupant le site

L'observation des états d'altération du matériau a permis de mettre en évidence non seulement l'utilisation de deux types de matériaux, mais aussi le fait que, pour les peaux tannées, le matériau ne correspondait pas à du premier choix.

Cette production de gamme moyenne s'illustre également par les techniques de fabrication. De fait, si les patrons et techniques

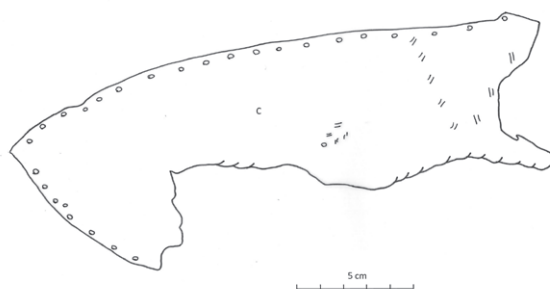


Fig. 19 – Dessin technique du dessus 101-Cu014 montrant la prolongation du bout afin de former une pointe (© V. Montembault).



Fig. 20 – Cliché de détail du bout de la pièce 101-Cu014 montrant le détail du pli (© V. Montembault).

d'assemblage attestent bien que ce sont des artisans du cuir qui ont produit ces artefacts, les points de couture, en particulier sur les semelles, sont un peu distants.

D'autre part, il est primordial, lors du semelage, de faire parfaitement coïncider le périmètre de la semelle avec la longueur de la base de la tige. Cela est généralement obtenu en appliquant des normes de patronage permettant de réduire les excès de matière de la tige. Mais, pour les deux chaussures d'enfants 101-Cu013 et 101-Cu014, le cordonnier a procédé différemment. Le bout a été découpé en pointe et l'excès de matière a été réduit en réalisant un pli lors du semelage (fig. 19 et 20). Ce pli est placé du côté externe du pied afin de ne pas être en contact avec les orteils. Ainsi, il ne risque pas d'occasionner d'échauffement par frottement. Cela pourrait laisser envisager que les dessus ont été confectionnés de manière à pouvoir s'assujettir à plusieurs pointures de semelles. La fabrication n'aurait donc pas été entreprise



Fig. 21 – Vues du revers de la semelle 101-Cu028 montrant les patins qui ont été cloués et détail de deux zones comportant encore les clous en place (© V. Montembault).

pour répondre à une commande particulière, mais pour pouvoir s'adapter à plusieurs pieds en fonction de leurs pointures. Les tiges pré-assemblées prennent aussi moins de volume qu'une paire montée et peuvent plus facilement être transportées, notamment lors de colportage. Par exemple, pour la Norvège, Erik Schia note qu'après la Réforme (1527),

il a des mentions de cordonniers ruraux se déplaçant de ferme en ferme et travaillant sur place. Il ajoute que cette pratique existait toujours à la fin du XIX^e siècle (Schia, 1977 : 137 et 147). Il n'a pas trouvé de trace de cette pratique pour le Moyen Âge. Les chaussures de Hollogne-aux-Pierres pourraient-elles en être la preuve ? Le cordonnier ambulant transporterait les tiges fabriquées à l'atelier et les ajusterait sur place avec de grands points en fonction des pointures à chausser, quitte à réaliser un pli pour adapter la tige à la semelle ? L'hypothèse est séduisante. On pourrait même envisager une fabrication plus soignée à l'atelier confiée à un colporteur un peu moins habile dans l'art du semelage.

À côté de cette fabrication non raffinée réalisée avec des matériaux de second choix, nous avons une pièce décorée (la galoche 101-Cu003) à la pointe à la poulaine. Or, le port de la poulaine était réservé à une certaine catégorie de la population.

Il semble donc que nous ayons des productions destinées à deux catégories de la population.

Comme pour la majorité des collections archéologiques, les artefacts de Hollogne-aux-Pierres ont été portés et largement réparés pour pouvoir continuer à être utilisés. Ces aménagements correspondent à la mise en place des patins, généralement réalisés par les artisans, et en des rapiécages consistant en la pose de ce que l'on peut qualifier de « rustines » sur les zones d'usure (paume du gant, base des tiges). Ces réparations peuvent être confiées à un artisan ou bien être réalisées par un particulier. Ainsi, le cloutage du patin de la chaussure 101-Cu028 pourrait correspondre à une réparation réalisée dans le cadre domestique (fig. 21). De fait, les chaussures médiévales ne possédant qu'une seule semelle, les patins sont communément assemblés par une couture au point tunnel. Cet assemblage est difficile à maîtriser pour un néophyte, mais pas celle du cloutage. La socque, quant à elle, est largement éculée.

L'ensemble de ces observations laisse entrevoir une population se fournissant en artefacts de second choix et les réparant afin de prolonger leur durée d'utilisation. Certaines consolidations semblent même avoir été réa-

lisées dans le cadre domestique et une chaussure d'enfant a été aménagée afin que l'enfant continue à la porter.

5. Conclusion

Les cuirs mis au jour dans le puits nous renseignent sur les artefacts ayant été utilisés dans un contexte rural.

Certaines pièces, telle la socque, certaines chaussures ou le pompon sont inédits. D'autres comme le gant et d'autres modèles de souliers complètent les typologies établies et permettent ainsi d'affiner la connaissance des productions médiévales. De fait, hormis quelques éléments, l'ensemble de la collection, tant par les techniques mises en œuvre que par les formes produites, s'inscrit dans la tradition de l'artisanat médiéval et plus particulièrement de celui connu pour la fin du XV^e siècle.

La collection de Hollogne-aux-Pierres constitue un ensemble de référence. D'autres sites wallons contemporains ont livré des collections de cuir. Certains ont fait l'objet d'études restées inédites. Actualiser les données et confronter l'ensemble permettrait de dresser un panorama des productions régionales au bas Moyen Âge.

Glossaire technique²⁴

Avant-pied : partie antérieure du pied comprenant le cou-de-pied, l'articulation métatarso-phalangienne et les orteils.

Bout : extrémité antérieure de la forme correspondant à la zone des orteils. Partie correspondante de la semelle et du dessus.

Bracelet : partie du dessus de la tige qui suit les bords supérieurs du quartier.

Cambrure : partie du pied comprise entre l'appui du talon et l'articulation métatarso-phalangienne.

Chair : face intérieure de la dépouille de l'animal.

Claque : pièce du dessus de la tige couvrant l'avant-pied.

Claque boîteuse : claque de tracé asymétrique nécessitant l'adjonction d'un demi-quartier pour fermer la tige.

Cou-de-pied : mesure du périmètre transversal du pied prise au niveau de l'avant du tarse. Sur une forme ou une chaussure, point le plus élevé de ce périmètre.

Dessus : ensemble des pièces formant la partie supérieure de la chaussure.

Emboitage : partie arrière de la semelle qui s'emboîte sur le talon du pied.

Enveloppe : bande de cuir cousue avec la semelle première d'une galoche afin de recouvrir la semelle de liège. Après retournement elle est assemblée à la semelle d'usure.

Fleur : face d'un cuir correspondant au côté de la peau qui portait les poils.

Grain : synonyme de fleur.

Jointage bottier : type de jointure dans laquelle on effectue une piqûre dans l'épaisseur du cuir sans traverser la fleur, en ressortant au milieu de l'épaisseur. Les deux pièces ainsi assemblées ne créent pas de surépaisseur pouvant blesser le pied.

Largeur aux doigts : périmètre pris au niveau de l'axe métatarso-phalangien.

Passepoil : bande de cuir pliée en deux et insérée lors de la couture entre deux autres éléments de cuir.

Patin : pièce de réparation du semelage se trouvant en contact avec le sol.

Point de Paris : un des modes de graduation des chaussures.

Poulaine : chaussure à l'extrémité allongée en pointe.

Quartier : pièce formant l'arrière de la tige et remontant plus ou moins sur le cou-de-pied pour fermer la chaussure.

Semelage : par opposition à la tige, ensemble des pièces constituant le dessous de la chaussure et s'interposant entre le pied et le sol.

Semelle : partie formant le dessous de la chaussure et qui se trouve en contact avec le sol.

Semelle première : semelle sur laquelle repose le pied.

²⁴ La plupart des définitions sont issues de Rama, 1973.

Semelle d'usure : semelle en contact avec le sol.

Talon : support placé sous l'emboîtement pour rehausser l'arrière de la chaussure.

Tige : par opposition au semelage, ensemble des pièces constituant le dessus de la chaussure.

Trépointe : bande de cuir souple fixée autour de la semelle et entrant dans la réalisation du semelage.

Bibliographie

- AUBENQUE H., 1989. *Techno-pédie : éducation du chaussant*, Nîmes, Lacour, 193 p.
- CHAHINE C., 2013. *Cuir et parchemin ou la métamorphose de la peau*, Paris, CNRS, 463 p.
- DAHLBÄCK G. (éd.), 1982. *Helgeandsholmen: 1000 år i Stockholms ström*. Stockholmsmonografier 48, Stockholm, Liberförlag, 504 p.
- DEBORDE, G. & MONTEBAULT V., 2021. « Le cuir, une réinvention médiévale ? », *La peaulogie*, 7 (2021). <https://lapeaulogie.fr/cuir-reinvention-medievale>.
- GÉMIS P., BOURDOUXHE C., GRIMBÉRIEUX J. & LEGRÈVE P., 2017. « 2000-2010 : 10 années de fouilles sur le site présumé de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 53 : 19-56.
- GOUBITZ O., 1984. « The drawing and registration of archaeological footwear », *Studies in conservation*, 29, 4 : 187-96.
- GOUBITZ O., 1989. *Leer*, in R. M. van Heeringen, H. Hendrickse & J.J.B. Kuipers, *Archeologisch onderzoek in de bouwput van de gemeentelijke parkeerkelder en het belastingskantoor aan de kousteensedijk te Middelburg*, 84-91, Vlissingen, p. 84-91.
- GOUBITZ O., 1990. *The Leather. Étude inédite d'une collection de Namur (Belgique)*, s. l., n. p.
- GOUBITZ O. & BARWASSER M., 1990. *Leder, hout en textiele vondsten*, in H. Clevis, M. Smit & Stitching archaeologie ijssel/vechtstreek *Verscholen in Vuil, archeologische vondsten uit Kampen 1375-1925*, Kampen, Stichting archeologie ijssel, p. 71-100.
- GOUBITZ O., VAN DRIEL-MURRAY C. & GROENMAN-VAN WAATERINGE W., 2001. *Stepping through time: archaeological footwear from prehistoric times until 1800*, Zwolle, Stichting Promotie Archeologie, 396 p.
- GREW F. & DE NEERGAARD M., 1987. *Shoes and pattens*, Medieval finds from excavations in London 2, Londres, Boydell Press, 145 p.
- HAINES B., 1981. *The fibre structure of leather*, Londres, Leather conservation center, 36 p.
- LELIÈVRE J., 1961. *Pathologie du pied : physiologie - clinique, traitement médical, orthopédique et chirurgical*, Paris, Masson et compagnie, 775 p.
- MALIET V. & TIXADOR A., 1992. « Contribution à l'étude de la corporation des tanneurs de Valenciennes : données historiques et archéologiques », *Valentiana*, 9 : 29-52.
- MANN I., 1962. *Méthodes artisanales de tannage*. Rome, F.A.O., 1962, 256 p.
- MOENS J., 2020. *De archeologie van leren schoeisel in de middeleeuwen en nieuwe tijden in Vlaanderen: een chronologische, technische en typologische studie, analyse en interpretatie*. Zwolle, Spa-Uitgevers, 2020, 543 p.
- MONTEBAULT V., 2002. *Étude des objets en cuir provenant du site de la place d'Armes à Namur*, Egriselles-le-Bocage, 36 p.
- MONTEBAULT V., 2005. *Les chaussures et le travail du cuir à travers les découvertes de la place Laënnec*, in J.-P. Le Bihan (dir.), *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'histoire*, Saint-Thonan, Cloître, p. 390-398.
- MONTEBAULT V., 2014a. *Quelles informations les chutes de cuir peuvent-elles apporter sur l'artisanat du cuir au Moyen Âge ?*, in *Archéo doc 6 : matières premières*

- et gestion des ressources*, Paris, Université Paris I, p. 163-172.
- MONTEBAULT V., 2014b. « Nouvelle contribution au classement typologique des cuirs archéologiques : le cas des chaussures », *Support tracé : revue scientifique pour la recherche scientifique sur les arts graphiques*, 14 : 128-33.
- MONTEBAULT V., 2016. *Chaussures et travail de la peau du IX^e au début du XVI^e siècle dans les centres urbains de France septentrionale - Thèse sur travaux*, Thèse de doctorat, Paris 1, 4 vol., 386 p., 666 pl.
- MONTEBAULT V., 2022. « Marcher sur le bois : sabot, galoche, patin et socque d'après les artefacts archéologiques », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 55 : 25-42.
- MOULD Q., 2011. *Have we got leather waste from a tannery?*, in *Have we got a tannery? The archaeology of the skin-processing industries*. Londres, ALG, p. 8-23.
- MOULD Q., CARLISLE I. & CAMERON E., 2003. *Craft, industry and everyday life: leather and leatherworking in Anglo-Scandinavian and medieval York*, The archaeology of York, v. 17, fasc. 16, York, Council for British Archaeology, 392 p.
- RAMA L., 1973. *Dictionnaire technique de l'industrie de la chaussure*, Lyon, Centre technique du cuir, 406 p.
- SCHIA E., 1977. « Skomoter og handverk på landsbygda i middelalder, belyst ved funn i to stavkirker og en gravhaug », *Universitetets Oldsaksamling Aarbok 1975/1976* : 137-48.
- SCHIA E., 1981. *Fra Christianias bygrunn: arkeologiske utgravninger; Revierstredet 5-7, Oslo: archaeological excavations in Revierstredet 5-7, Oslo*. Øvre Ervik: Alheim & Eide, Akademisk Forlag, 292 p.
- SCHNACK C., 1994. *Mittelalterliche Lederfunde aus Konstanz: Grabung Fischmarkt*. Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, Heft 26, Stuttgart, Kommissionsverlag, K. Theiss, 54 p.
- VASS L., MOLNÁR M. & VALERIUS G., 1999. *La chaussure pour homme faite main*, Cologne, Könemann, 216 p.
- VOLKEN M., 2014. *Archaeological Footwear: Development of Shoe Patterns and Styles from Prehistory till the 1600's*, Zwolle, Stichting Promotie Archeologie, 407 p.
- VOLKEN M., 2022. *Archaeological Footwear II: Sandals, Pattens and Mules from the Roman, Mediaeval and Modern Periods*, Zwolle, SPA Uitgevers, 2022.
- WILLEMSEN A., 2015. *Van hand tot hand: handschoenen en wanten in de Nederlanden voor 1700*, Zwolle, SPA Uitgevers, 198 p.

Adresse des auteurs :

Véronique MONTEBAULT
Avenue de la Vallée des Prés, 35
F-14400 Bayeux
veronique.montembault@neuf.fr

Philippe GÉMIS
Rue Forsvache, 45B
B-4460 Grâce-Hollogne
philippe.gemis@yahoo.fr